



## Les Centres culturels et les résidences d'artistes

*Les Centres culturels multiplient les initiatives pour soutenir et accompagner les artistes dans leurs processus de développement.*

*En particulier, depuis plusieurs années, les accueils en résidence se sont particulièrement développés.*

*Salles de spectacle équipées, locaux de répétition adaptés, ateliers d'écriture, les infrastructures de nos Centres culturels ouvrent largement leurs portes aux créations, tous styles confondus, de la danse à la musique, du théâtre aux arts plastiques. Ces initiatives font émerger toute une série de questionnements autour de sujets tels que le processus de sélection, les responsabilités réciproques, la convention, les conditions de l'accueil, le coaching, le retour artistique, la communication, la diffusion, la rémunération des artistes...*

*Cet atelier propose d'aborder ces questions et de tenter d'y apporter des réponses concrètes grâce la contribution de plusieurs témoignages et la présentation d'outils.*

**Animation** : Christophe Loyen (Centre culturel de Chênée, ASTRAC), Angélique Poncelet (Centre culturel de Durbuy)

**Témoignages** : Christophe Loyen et Julie Delecocq (Centre culturel du Brabant Wallon)

### Rapport de l'atelier

Les échanges de l'ateliers sont introduits par deux témoignages de Centres culturels avec une expérience solide en matière de résidences : le [Cc de Chênée](#) et le [Cc du Brabant Wallon](#). (Suivez les liens pour plus d'informations.)

Ces témoignages servent d'inspiration aux discussions en petits groupes sur trois grandes thématiques :

#### (1) **La résidence, comment ça s'organise ?**

- *Sélection : Comment, par qui ? Appels ? Candidatures spontanées ? Bourses ?*
- *Soutien apporté (outré espaces) : aide technique, mise à dispo de matériel, soutien à la comm, sortie de résidence/banc d'essai, médiation, recherche de publics – logement, ... ?*
- *Comment cela est-il encadré ? Le cadre est-il formalisé (convention/charte/...) ?*
- *Quelle temporalité ? Quelle durée ? Quelle fréquence ? Quelle articulation à l'agenda du Cc ? Quelle articulation à l'agenda des artistes (besoins en lien avec appels/dossiers FW-B, ...) ?*

- ...
- (2) **La résidence à quoi ça sert ?**
  - Pour l'artiste ? Comment le soutenir, aussi après/au-delà de la résidence au sens strict ?
  - Pour le Cc ? Lien avec l'action générale (missions) du Cc ? Liens avec la diffusion, les projets en cours ?
- (3) **La résidence, avec quels moyens ?**
  - Moyens humains, compétences ?
  - Moyens financiers ?
  - Espaces ?
  - ...

S'ils le souhaitent, les trois groupes sont également invités à se pencher sur la question de *la prise en compte et l'impact des spécificités du contexte et de l'environnement sur les résidences, notamment en ruralité.*

### **Reflète des échanges par thématique : rapports des échanges en sous-groupes**

Rapporteur·trice·s : Nicolas Mormaque (Cc Namur), Angélique Poncelet (Cc Durbuy), Estelle Cosnard (La Vénerie, Cc Watemael-Boitsfort)

#### (1) GROUPE 1 : La résidence, comment ça s'organise ?

##### **La sélection**

###### ➤ Les appels

Appels à la temporalité variable, par un comité soit interne soit interne+externe.

Demande de rentrer un dossier, candidature de 6 mois à 1 an à l'avance, financement pour l'année civile suivant l'acceptation du dossier.

Cohérence entre la demande et les possibilités offerte par le Cc : locaux, technique, ...

Appels non spécifiques, en fonction des possibilités de planning, équilibre dans les choix, ou bien appels ciblés avec une diversification au cours de l'année.

Certains lieux ne font pas d'appel du tout et fonctionnent via leur réseau déjà en place et le bouche à oreilles.

###### ➤ Comment répondre ?

Les demandes sont surnuméraires par rapport aux propositions et aux disponibilités ;

Sélection effectuée soit par les équipes, soit par le responsable des résidences, soit par un jury composé de membres de l'institution et de personnes-références dans les disciplines.

Les infrastructures (bâtiments, équipements, ...) orientent aussi les demandes, les lignes des résidences...

##### **Les soutiens**

Soutiens logistiques, certaines formes de communication, technique, soutien financiers conditionnés par un passage en résidence, bourse attribuée en fonction des appels.

➔ Autant de fonctionnements que de Cc présents à l'atelier !

➔ Le logement, la communication, la temporalité suscitent des questionnements largement partagés.

##### **Pro, non pro ?**

Les deux types sont pratiqués, mais généralement les résidences s'adressent plutôt à des artistes professionnel·e·s, confirmé·e·s ou émergent·e·s, notamment quand il y a des possibilités de bourses ou de financements.

Dans certaines disciplines la frontière entre pro et non pro est floue.

### ***Lien avec les enjeux du territoire et l'action culturelle ?***

Il n'est pas toujours simple d'articuler les résidences avec les enjeux de l'action culturelle ...

Un projet d'artiste en résidence pour une période longue facilite la création de liens avec le territoire.

Quand l'équipe gère le projet résidence de façon collective, cette articulation peut aussi être plus facile.

## **(2) GROUPE 2 : La résidence à quoi ça sert ?**

### ***Pour l'artiste ?***

#### ➤ Résultat

Le fait de dépendre d'un appel à projets peut entraîner obligation de résultat.

L'artiste n'est pas souvent rémunéré pour ses périodes de création, aussi lui demander une représentation en compensation est parfois considéré comme excessif. Le Cc ne doit pas en faire une contrainte absolue, ne pas augmenter cette pression de résultat. D'où l'importance de la rencontre, afin de discuter des éventuels retours qui sont possibles, sans en faire une condition.

#### ➤ Temps

Prendre le temps afin de pouvoir créer, et cela dans des conditions scéniques professionnelles. Suivant l'étape de création, l'artiste doit être orienté vers des espaces et ou services adaptés.

#### ➤ Autonomie

Selon le flux des activités des espaces d'accueil, les artistes disposent ou souhaitent bénéficier de plus ou moins d'autonomie dans les bâtiments du Cc.

#### ➤ Professionnalisation

Sert à bénéficier d'un service de qualité, avec pour résultat un projet qui se réfléchit.

La résidence peut tirer vers le haut les créations artistiques locales et permet à des groupes émergents de bénéficier d'un accompagnement.

Elle contribue à la professionnalisation grâce à l'accueil des personnes qui sont de l'autre côté du rideau.

Elle permet de comprendre comment fonctionne le réseau.

### ***Pour le Cc ?***

#### ➤ Créer du sens !

Le retour artistique peut varier en fonction du secteur artistique ou du niveau de professionnalisation de l'artiste. Ce retour doit être considéré comme une plus-value dans le développement du projet, un accord win-win.

Les résidences permettent de nourrir une relation avec les artistes à long terme, à travers la création mais aussi les projets suivants.

Connaitre les compagnies donne un autre sens à la diffusion et permet de diversifier le travail fait ensemble.

➤ **Créer des liens**

La résidence est un outil intéressant pour développer le regard du public local. À travers une sortie de création ou un banc d'essai, le public a accès aux « coulisses » de la création et peut échanger avec les artistes ; c'est un autre rapport que celui du simple spectateur lors de la saison de diffusion.

C'est ici qu'apparaît la complémentarité des différentes fonctions culturelles (médiation, information, diffusion, ...) avec l'aide à la création.

➤ **Mettre de la vie dans le quotidien**

La résidence peut connecter le Cc au quartier, aux associations, et amener de l'artistique dans le monde associatif et citoyen.

**Exemple d'une formule de compensation :**

Les conventions intègrent une clause qui stipule qu'en cas de diffusion du spectacle, la compagnie octroie une 10% du cachet par semaine au lieu de résidence, avec la possibilité d'échelonner sur plusieurs représentations. Les retours des compagnies sur cette formule sont globalement positifs.

**Points d'attention :**

- Les aides à la création sont-elles suffisantes ? Les Cc ont des moyens mais sont limités dans leurs possibilités de soutien.
- Les dossiers à réaliser par les compagnies sont de plus en plus complexes. Les artistes doivent s'engager en amont avec les Cc, détailler la collaboration, les dates, des montants, budgets, un pré-achat... avant que la FW-B ne peut suivre. Au plus c'est chiffré, au plus le dossier a une chance d'être accepté ; cela empêche les jeunes compagnies de démarrer facilement.
- Les résidences peuvent augmenter la pression sur les régisseur·euse·s et sur l'équipe de communication... Selon les structures il faut minimiser l'implication des régisseurs qui sont déjà en surcharge de travail.
- Le contexte rural notamment dans les régions excentrées peut limiter les possibilités en matière de résidence. L'accès aux transports en commun et à des logements y est souvent plus difficile. Par la force des choses, les résidences concernent souvent des artistes locaux.

➔ **Idée** : Utiliser des espaces communaux vides pour développer des résidences ? Quid des salles de village ?

➔ **Accompagnement** : Certaines structures proposent aux jeunes groupes de bénéficier d'un accompagnement : par ex, le Guichet des Artistes proposé par la Coopération culturelle régionale de Liège.

(3) **GROUPE 3 : La résidence, avec quels moyens ?**

**Quels sont les besoins pour démarrer ?**

- des espaces
- des moyens humains

- des moyens financiers ?

### **Les freins**

- Les résidences impliquent notamment beaucoup l'équipe de régie, où souvent on retrouve les travailleurs·euses avec le plus d'heures de récup.
- Les régisseurs·euse·s ne sont pas toujours formé·e·s pour faire de la création, et il existe assez peu de formations adaptées (ou alors elles sont longues et/ou chères)
- Les résidences s'alternent avec les autres activités : pas de période de pause pour les équipes pour prendre des congés... Idéalement il faudrait une équipe de diffusion et deuxième une équipe pour les résidences.
- Hormis à Bruxelles, la question du logement peut être problématique.
- L'aide à la création n'est pas synonyme de soutien à la diffusion, c'est parfois difficile pour les artistes de l'entendre.

### **Les questions**

- Faut-il rémunérer les artistes en résidence ? Faut-il leur demander une représentation offerte ?
- Dans le cas d'un soutien régie, faut-il facturer les heures du personnel régie ?
- Faut-il une obligation de résultat ?

### **Les pistes de solution**

- Proposer une petite régie plateau autonome. Explication du fonctionnement le jour d'accueil, puis les artistes peuvent être autonomes.
- Budgétiser le coût réel de la résidence (prix de location de la salle, apports humains, charges...) pour montrer les coûts cachés (« Qu'i·elle·s se rendent compte de ce que cela nous coûte »). Cela peut servir de base de discussion pour une négociation éventuelle d'un futur cachet
- Mettre en place un cadre pour filtrer les demandes et décharger les boites mails : adresse mail dédiée, formulaire ou google form, informations claires sur le site... Attention, cela peut aussi fausser les choses (ex : la compagnie va inventer une médiation au chausse-pied pour rentrer dans les cases).
- Inventer des nouveaux formats de résidences.

### **Conclusion**

En fonction du profil spécifique des participants, deux formats de résidence se dessinent :

- Un premier avec beaucoup de soutien de l'équipe (en régie, en com, en admin, pour la diffusion...) : c'est un soutien qui peut devenir lourd pour les équipes...
- Un deuxième avec une régie autonome : risque de perdre le plaisir de l'accompagnement, on crée moins de liens au sein des équipes.

### **Conclusion de l'atelier**

La période Covid où les Cc ont été dans l'impossibilité d'accueillir du public pendant une période prolongée a ouvert les portes au développement de l'aide à la création et des résidences artistiques. Aujourd'hui, beaucoup de Cc ont conservé cette offre dans le panel des activités proposées. On observe toutefois une grande diversité dans ce secteur, en raison des infrastructures disponibles, des compétences et / ou de la disponibilité du personnel (tous métiers confondus) et des priorités annoncées dans le projet du Cc. Cette diversité se traduit par des modes de fonctionnement qui vont de quelques accueils annuels d'artistes et ou de compagnies amies, jusqu'à l'organisation structurée d'appels à candidatures périodiques cadrés par un jury spécialisé.

Afin d'aider et d'équiper les Cc désireux de développer cet axe de travail, de nombreux outils existent et sont disponibles sur les sites internet des Cc « spécialisés » en la matière ou sur simple demande : formulaire de candidature, descriptifs des espaces et services, modèles de convention ...